

Le 25 septembre 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fin de l'alerte autour du cas autochtone de dengue confirmé dans le Gard

Signalé il y a quelques jours dans le Gard, un cas autochtone de dengue a été confirmé par le Centre national de référence. Sur le terrain, les mesures de prévention avaient été mises en œuvre de façon préventive dans un hameau de la commune de Saint-Jean-de-Valérisclle (Gard).

Les deux personnes concernées ont été prises en charge et leur état de santé n'inspire aucune inquiétude désormais. L'enquête épidémiologique de proximité n'a pas révélé de nouveaux cas.

Des traitements insecticides ciblés ont été renouvelés dans la zone concernée après les intempéries de ce week-end. Ces traitements et la recherche des lieux de ponte ont pu se tenir dans de bonnes conditions malgré les conditions météo de ces derniers jours.

La mobilisation citoyenne des habitants a facilité les investigations des enquêteurs de l'ARS et de Santé publique France, ainsi que le passage des engins de traitements de l'opérateur de démoustication.

A l'heure actuelle la situation est maîtrisée.

POUR EN SAVOIR PLUS

1. **La dengue** est une maladie généralement bénigne dont les symptômes, proches de ceux de la grippe (forte fièvre, douleurs articulaires, maux de tête importants), peuvent être temporairement invalidants. Cette maladie se transmet de personne à personne par l'intermédiaire de la piqûre d'un moustique tigre (*Aedes albopictus*) préalablement infecté par le virus.
2. **Un cas est dit « autochtone »** quand une personne contracte la maladie sans avoir voyagé en zone contaminée dans les 15 jours précédant l'apparition des symptômes.
3. Conseils pratiques pour **limiter la prolifération des moustiques chez soi !**

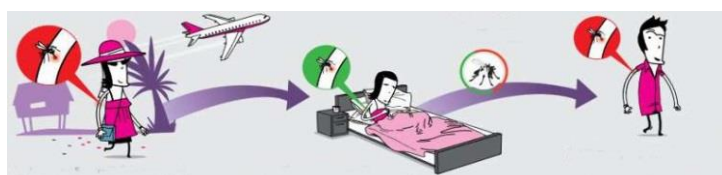
Le moustique qui vous pique bien souvent ne vole pas à plus de 150m de son lieu d'apparition. Les bons réflexes sont donc des gestes de proximité :

- Éliminer les endroits où l'eau peut stagner : petits débris, encombrants, déchets verts... Les pneus usagés peuvent être remplis de terre, si vous ne voulez pas les jeter.
- Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine ou, si possible, supprimer ou remplir de sable les soucoupes des pots de fleurs, remplacer l'eau des vases par du sable humide.
- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement : gouttières, regards, caniveaux et drainages.
- Couvrir les réservoirs d'eau (bidons d'eau, citernes, bassins) avec un voile moustiquaire ou un simple tissu.
- Couvrir les petites piscines hors d'usage et évacuer l'eau des bâches ou traiter l'eau (javel, galet de chlore, etc.).
- Éliminer les lieux de repos des moustiques adultes : débroussailler et tailler les herbes hautes et les haies, élaguer les arbres, ramasser les fruits tombés et les débris végétaux, réduire les sources d'humidité (limiter l'arrosage), entretenir votre jardin.

Comment le moustique tigre peut devenir « vecteur » de maladies ?

Une personne voyageant dans un pays où la dengue, le chikungunya ou le Zika sont présents développe une de ces maladies en se faisant piquer par un moustique porteur d'un de ces virus, puis revient dans son pays de résidence.

C'est ce qu'on appelle **un cas importé**.



De retour en France métropolitaine dans une zone où le moustique tigre est présent, cette personne malade se fait piquer par un moustique tigre sain qui se fait alors infecter par un de ces virus. Après un cycle de multiplication interne, ce moustique peut, après quelques jours transmettre les virus à une autre personne saine en la piquant.

C'est ce qu'on appelle **un cas autochtone**